

DELIBERATIONS

TRANSFERT COMPETENCE PLU A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Mme le Maire informe le conseil qu'en application de l'article 136 de la loi ALUR (accès au logement et à un urbanisme rénové) du 24 mars 2014, la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » est transférée aux communautés de communes à compter de la publication de la loi, c'est-à-dire le 27 mars 2017.

Les conseils qui ne souhaitent pas ce transfert doivent délibérer avant cette date.

Question : Etes-vous pour ou contre ce transfert ?

→ *Vote du conseil* : 0.Pour ; 7 Contre ; 0 Abstention

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Elections complémentaires municipales des 5 et 12 février 2017.

Mme le Maire informe le conseil que M. le Préfet ayant accepté la démission du 3^{ème} adjoint Jérôme GUTTY, il est nécessaire de procéder à des élections complémentaires pour 4 conseillers municipaux. Ces élections ont été fixées au 5 février pour le 1^{er} tour et au 12 février pour le second tour éventuellement.

Les candidats doivent déposer leur candidature auprès des services de la Sous-Préfecture les mardi 17 janvier 2017 de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, mercredi 18 janvier 2017 de 9 h 30 à 12 h 30, jeudi 19 janvier 2017 de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 00.

Les tours de garde pour les 2 scrutins sont mis en place.

Bâtiments

Des devis ont été demandés pour divers travaux (serrurerie, vitrage, peinture, électricité etc...) Un choix s'opérera lors de la préparation du budget.

Fleurissement

Invitation remise des prix du concours départemental Villes et Villages fleuris samedi 21/01/17 à 14 h à Arnas.

Action sociale

Rappel du repas des aînés samedi 14 janvier à Frontenas. Pour Moiré 15 aînés inscrits et 14 personnes payantes.